

Comité pour le logement et l'habitat des jeunes de Seine Maritime



QUELQUES ÉLÉMENTS DE L'ACTIVITÉ 2014

DANS CE RAPPORT

<i>Rapport moral</i>	1
<i>Rappel des missions</i>	1
<i>Le public accueilli</i>	2
<i>La médiation locative</i>	2
<i>L'Atelier Logement</i>	2
<i>L'accompagnement</i>	3
<i>La gestion locative</i>	3
<i>Les instances locales</i>	4
<i>Le réseau UNHAJ</i>	4
<i>Les partenaires de projets</i>	4
<i>Les membres du conseil</i>	5
<i>Les professionnels</i>	5
<i>Les partenaires financiers</i>	5
<i>La motion d'orientation</i>	6
<i>Les lieux d'accueil</i>	6
<i>Réel 2013 et BP 2014</i>	7

Rapport Moral

L'année écoulée aura été riche en rencontres et initiatives du CLHAJ76, au service de l'Habitat des jeunes de Seine Maritime. Notre rapport d'activité vous illustrera ces actions, je citerais toutefois notre investissement dans le projet LISEMAR, piloté par les services de l'Etat, sur le littoral de Fécamp à Eu - le Tréport, nos rencontres avec les Elus des communautés de communes de Dieppe, de Fécamp, du Département... sans pour autant atteindre tous les résultats escomptés en matière de développement territorial.

Nous déplorons également la suppression en 2014 d'une subvention de fonctionnement du Département de Seine Maritime, à hauteur de 15 000 €, nous permettant d'ouvrir nos permanences sur les territoires, que nous avons maintenues, et qui, à l'audition des comptes, vous le remarquerez, correspond à notre déficit 2014.

Notre action s'inscrit par ailleurs, dans une période de redéfinition des périmètres d'intervention de l'Etat, notamment sur les territoires de la Politique de la ville, de contraintes budgétaires multiples, d'Élections locales et Départementales.

Dans ce contexte, nous réaffirmons notre identité et nos valeurs. Nous agissons quotidiennement au service des jeunes pour leur droit à l'information, l'accès et l'accompagnement dans le logement, les études de faisabilité budgétaires pour accéder au logement.

Nous assurons un rôle essentiel de médiation entre les jeunes et leur environnement, les bailleurs, les collectivités locales... Enfin nous développons une « expertise logement » au service de tous. Ce travail est l'œuvre des administrateurs et en premier lieu de l'équipe de professionnels du CLHAJ76, sous la direction de Mme Auzou, je tiens à les remercier sincèrement.

Nous sommes donc un acteur social du territoire, au service de la jeunesse, inscrit dans un maillage partenarial avec Les Missions Locales, les collecteurs du 1%, les bailleurs sociaux, les organismes de formation, les acteurs logement des territoires. Il convient de bien s'entendre sur la dimension sociale de notre action : nous intervenons bien sûr, dans les situations de précarité économique des jeunes, nombreuses, diverses et inacceptables ; cela constitue notre mission principale. Cependant, nous intervenons aussi dans cette dimension sociale caractérisée par le vivre ensemble, l'accompagnement vers la prise d'autonomie, l'émancipation et la responsabilisation. Cette dimension touche toute la jeunesse, indépendamment des situations économiques.

Notre association est donc au cœur des enjeux et problématiques de la jeunesse et du logement. Elle poursuivra son action en 2015 dans un esprit d'ouverture, de partenariats réaffirmés et de services sur les territoires à destination de tous les jeunes.

Le président,
Christophe Saunier



RAPPEL DES MISSIONS

Favoriser l'autonomie et la socialisation des jeunes adultes de 18 à 30 ans

Mobilisation et coordination des acteurs

Participer à différentes instances locales pour que les spécificités du logement des jeunes soient prises en compte
Aider au développement de politiques et d'actions locales en faveur du logement des jeunes

Accueil, informations, conseils, aide au projet

Donner à chaque jeune les moyens de construire un projet d'accès au logement qui prenne en compte les réalités (diagnostic, faisabilité, réorientation...)
Atelier Recherche Logement

Médiation locative Sécurisation

Faciliter l'accès au logement privé ou social :
Préparation des projets avec les jeunes
Mobilisation des bailleurs
Captation de logements
Médiation et Veille locative

Accompagnement Recherche, accès, maintien

Permettre aux jeunes, plus en difficulté, d'être soutenus dans leurs projets d'accès ou de maintien au logement par la mise en place d'un accompagnement personnalisé, à la recherche pour les moins de 25 ans, à l'accès et au maintien pour les 18-30 ans.

Développement de projets habitat - Gestion locative

Favoriser les parcours résidentiels des jeunes par le développement et la gestion d'une offre de logements en collectif ou en diffus, répondant à différentes étapes de ce parcours.

Age du public	
- 18 ans	1 %
18/21 ans	40%
22/25 ans	37%
26/30 ans	22%

Situation familiale	
Isolés - Colocation	47%
Couples sans enfant	14%
Couples avec enfants	12%
Familles monoparentales	27%

Situation logement	
Parents	35 %
Logés	29%
Hébergés	22%
Logt Temporaire	6%
Situation précaire	8%

Situation professionnelle	
Emploi	25%
Chômage	36%
Formation	4%
Scolaire	5 %
Inactif	25%

Revenus des ménages	
Sans ressource	13%
1 à 350 euros	6%
351 à 550 euros	15%
551 à 800 euros	29 %
801 à 1000 euros	16%
+ 1001 euros	21 %



Type de logements demandés	
Meublé	1 %
Studio/T1	23 %
T2	35 %
T3	29 %
T4 et plus	6 %
Accès/Maintien	6 %

Type de solutions trouvées: 44%	
Parc privé	12 %
Parc social	16 %
CLHAJ 76	7 %
Foyer	2 %
Autres solutions adaptées	7%

Caractéristiques du public accueilli

En 2014, le CLHAJ 76 a accueilli 602 ménages lors de ses permanences d'informations et d'évaluation des projets : soit 765 adultes et 337 enfants.

- 78% ont entre 16 et 25 ans, donc, le plus souvent sans revenus stabilisés
- 29% ont déjà une expérience locative, mais dans des logements pas toujours adaptés par leur coût, leur décence. Ils peuvent également être confrontés à des difficultés de maintien.
- 273 jeunes vivent dans des conditions d'habitat temporaire (hébergement solidaire, foyer) ou précaire (hôtel, SDF, hébergements..). Ces hébergements de solidarité ne peuvent durer dans le temps, et la recherche de logement, au regard de leur parcours et de leurs possibilités financières est souvent difficile
- 25% des jeunes reçus sont en situation d'emploi, mais seulement 6% bénéficient d'un CDI temps plein
- 61% des jeunes sont sans activité.
- Un jeune sur 5 est inactif, pour la majorité, des jeunes mamans isolées bénéficiant du RSA so-

cle.

- 41% des ménages reçus déclarent avoir des dettes ou des crédits à la consommation qui vont rendre difficile la faisabilité d'un projet de logement, il est souvent nécessaire de travailler dans un premier temps sur l'assainissement du budget.
- 67% des jeunes reçus habitent sur le Havre, 27% sur les autres communes de la CODAH, enfin, 6% sont originaires d'une commune hors agglomération ou d'un autre département.

Demandes formulées et solutions trouvées

Sur les 602 ménages, les demandes ou aides repérées sont diverses et donnent lieu à différents propositions internes, compte tenu des situations :

- * 33% sont orientés pour une évaluation d'accompagnement
- * 38% sont invités à revenir sur les temps de permanence pour le suivi de leur projet d'accès
- * 29% repartent avec des informations adaptées à leur situation ou projet, sans suivi spécifique

* 263 solutions appropriées ont été trouvées et concernent 42% des ménages accueillis (250) :

- * 127 dans le parc social,
- * 34 dans le parc privé,
- * 46 ont trouvé une solution temporaire, dont 35 avec le CLHAJ76,
- * 28 sont en situation de maintien,
- * 28 ont trouvé une autre solution adaptée,
- * 177 ménages ont obtenu les informations recherchées, soit 29%

Atelier Technique de Recherche de Logement

L'Atelier Technique de Recherche de Logements permet de créer des conditions pédagogiques différentes pour accompagner les jeunes adultes dans leur recherche de logement.

Cet outil permet d'apporter le coup de pouce ponctuel », et complémentaire, une aide concrète, pour mener sa recherche, des mises en situations, des simulations.

L'ATRL permet d'aborder

différentes thématiques de façon collective amenant les jeunes, par leur participation, à acquérir de nouveaux savoirs faire et savoir être.

Les situations économiques des jeunes et l'absence de stabilité dans leurs ressources complexifient le travail d'adéquation entre l'offre et la demande et rendent difficile l'accès des jeunes à un logement ordinaire.

Malgré ce contexte, le travail du CLHAJ, à l'interface entre le

baillieur et le ménage, permet de sécuriser les projets :

- Evaluation des projets et des conditions de leur faisabilité avant toute orientation
- Soutien à l'installation (état des lieux, dossiers locapass®, FSL, CAF, budget..)
- Mission de « veille » en cas de difficultés ultérieures.

Une mission d'accompagnement social

Les différents dispositifs d'accompagnement visent à permettre aux ménages, selon certains critères propres à chacune des actions, de rechercher, accéder ou se maintenir dans un logement adapté à leur situation.

La durée de l'accompagnement est fonction de la situation de la famille et de la nature des difficultés. Elle peut varier de 3 mois à une année éventuellement renouvelable si la situation le nécessite.

Les objectifs principaux de ces missions sont :

- L'évaluation des projets et leur orientation
- L'aide à la recherche d'un logement
- Le soutien à l'installation
- L'aide au maintien

L'adhésion du bénéficiaire est primordiale pour que la mesure puisse s'exercer, un contrat écrit avec les engagements de chacun est rédigé, il est élaboré en concertation avec les services sociaux et les bailleurs.

Quelque soit le dispositif, les constats de 2014 continuent de confirmer les tendances des années précédentes sur les situations des jeunes :

- Une fragilisation des situations sociales

- Des difficultés financières accrues (46 % de ménages avec crédits ou dettes), qui freinent le projet.
- Un manque d'expérience, de préparation de soutien familial
- Des projets trop souvent subis et contraints du fait de situations familiales complexes.
- Des difficultés associées de plus en plus nombreuses (santé, errance, incarcération..)
- Les situations des jeunes mères qui se fragilisent et toujours très nombreuses (38% des ménages accompagnés)
- Un parc privé non adapté par le montant des loyers pratiqués
- Une durée moyenne d'accompagnement qui se stabilise, mais qui continue de rendre compte des difficultés cumulées des jeunes accompagnés, notamment en terme d'insertion professionnelle; ce qui ne facilite pas la stabilisation des ressources pour accéder à un logement ordinaire.

L'action d'accompagnement en chiffres

198 ménages inscrits dans la démarche et 151 contrats signés.

Sur les 151 ménages accompagnés, **83% ont trouvé au moins une solution adaptée** à leur situation :

- 774 ont accédé à un logement ordinaire
- 33 solutions temporaires ont été mises en place, dont 33 avec le CLHAJ 76
- 28 ont bénéficié d'un accompagnement au maintien



Le CLHAJ est agréé dans le cadre des dispositifs d'accompagnement suivants :

FSL : 65 places

AVDL : 14 places

IML : 6 places

Soit au total, 85 places

La gestion locative comme outil de l'accompagnement

Le CLHAJ bénéficie de 3 conventions, l'une avec le département pour des logements en sous location avec ou sans bail glissant, les deux autres avec l'état, pour la gestion de logements en ALT et en sous location dans le cadre du dispositif d'intermédiation locative.

Ces outils permettent de proposer des solutions d'hébergement complémentaires en prenant en compte les étapes nécessaires dans les parcours des jeunes. L'association est néanmoins attentive sur leurs capacités à vivre de façon autonome, les logements étant diffus, aucune présence n'étant assurée en continu par l'association.

Sur l'année 2014, 34 logements ont été gérés par l'association, permettant d'accueillir 35 familles, soit 51 adultes et 42 enfants :

- 8 célibataires, 15 familles monoparentales, 12 couples avec ou sans enfants
- 32 jeunes ont entre 18 et 25 ans (68%)
 - 9% sont en situation d'emploi
 - 89% sont sans activité
 - 2% sont en situation de stage ou scolarisés
 - 70% des jeunes logés sont bénéficiaires du RSA

Les durées des séjours s'allongent de plus en plus, signes des difficultés rencontrées par les jeunes pour accéder à un logement de droit commun.

La gestion locative

- 11 logements en ALT:
 - ↳ 13 ménages hébergés
- 5 logements en sous-location :
 - ↳ 5 ménages logés
- 11 ménages logés dans le cadre d'un bail glissant.
- 7 ménages accompagnés et logés dans le cadre du dispositif d'intermédiation locative.



Des sollicitations au-delà de la Codah

- Sollicitée par la Direccte, l'association a participé au groupe de travail régional sur les questions d'hébergement des jeunes en situation de mobilité professionnelle, sur le territoire de la plateforme « Lisemar ».
- Le projet visait notamment une action expérimentale sur les territoires des communautés de communes et d'agglomération de Dieppe/ Le Tréport et de la communauté de communes de Fécamp.
- Ces expérimentations pourraient être basées sur 2 axes complémentaires et cohérents entre eux :
 - * Le 1er, faisant de l'association l'interlocuteur privilégié des entreprises et des jeunes recrutés, afin de faciliter l'adéquation entre la demande et l'offre, en développant des solutions innovantes,
 - * Le 2ème visant à expérimenter une antenne du CLHAJ76, ouverte aux jeunes des territoires d'implantation, afin d'en évaluer la pertinence et les conditions de pérennisation.

Une participation active au sein du réseau UNHAJ

- **Au niveau régional**, en participant à la vie de l'association régionale et au portage du projet régional de développement. La convention entre le CLHAJ et l'URHAJ de Haute Normandie est renouvelée annuellement depuis 2003, mandatant le CLHAJ 76 sur la question du développement territorial et de l'animation du réseau.
- **Au niveau national**, le CLHAJ est très présent par la participation de sa directrice à différentes commissions
 - * Direction stratégique régionale avec l'ensemble des autres Unions Régionales
 - * Depuis début 2011, la directrice du CLHAJ 76, sollicitée par l'UNHAJ, pilote le groupe de travail national « Service Habitat Jeunes - Développement de la gamme » .



Une collaboration avec de nombreux acteurs locaux

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Les services logement et CCAS • Les bailleurs sociaux • Les collecteurs du 1% Logement • Les services sociaux et FSL du département • Les AIVS • Des bailleurs privés • L'UCJG | <ul style="list-style-type: none"> • La chargée de mission logement • La mission locale de l'agglomération havraise • Les structures d'hébergement • Les structures de logements temporaires • Les acteurs de l'aide sociale à l'enfance • Les centres de formation • Les associations d'insertion |
|--|---|

Composition du conseil d'administration

Les membres du bureau

M SAUNIER : Président
M VATTIER : Vice Président
M PEZIER : Trésorier
Mme MOUNINE : Secrétaire (INICIAL)

Autres membres du conseil d'administration :

Membres à titre privé

Mme TALBOT
M CROMBE
Mme FORGEOT PEZIER

Collège des partenaires institutionnels

M ANQUETIL (HDGI)
M N'DAH (Mission Locale)
M NIOT (Alcéane)
M RIGAUDIAT (LOGEO)

Collège des membres de droit.

M COSTA DROLON (Le Havre)
MME DOUMBIA (Gonfreville-l'Orcher)
Mme LANGLOIS (Montivilliers)
Mme LE VEEL (Harfleur)
M PRUNES Y ARROYO (CAF 76)

Des administrateurs

*Une équipe de
professionnels*

*Des partenaires
institutionnels*

.....

*Au service
Du projet
Habitat Jeunes,*

Des jeunes,

Des territoires

L'équipe des professionnels

Directrice : Chrystelle AUZOU

Responsable Habitat : Armelle MARIN

Secrétaire/comptable : Kathleen PLANEIX

Travailleurs sociaux
Marie Hélène FAMERY
Juliana HEREDIA / Amélie ORENGE
Amandine OU / Nathalie LHOMME
Jamila MERZOUGUI

Agent d'accueil : Valérie CARON

Agent d'entretien : Atika DJAMANE

Les partenaires institutionnels

Les actions du CLHAJ 76 sont soutenues financièrement par de nombreux partenaires :

- L'Etat (ACSE, DDCS, DRJSCS)
- Le Département de Seine Maritime
- La communauté d'agglomération Havraise
- Le CCAS de la ville du Havre
- La Caisse d'Allocations Familiales de Seine Maritime
- INICIAL
- LOGEO

Motion d'orientation

Siège social

2 Rue Léon Gautier
76 600 Le Havre
Contact.clhaj76@orange.fr
02 35 21 99 81

Site : www.clhaj76.org

Contacts

Partenaires :

Mail : contact.clhaj76@orange.fr
Tél : 02 35 21 99 81
Fax : 02 35 42 66 96

Public :

Mail : info.clhaj76@orange.fr
Tél : 02 35 21 99 86
Fax : 02 35 41 50 86



*Le C.L.H.A.J 76 est un CLLAJ :
Comité local pour le logement
autonome des jeunes*

*L'association est adhérente à
l'U.N.H.A.J*

*(union nationale pour
l'habitat des jeunes)*

Après avoir inscrit l'association dans un processus de développement à compter de 2008, tant dans la consolidation de l'antenne havraise par la diversification des actions, dont le projet FJT Soleil, que dans le développement territorial par l'essaimage des actions, les membres du conseil d'administration du CLHAJ 76 ont pris acte en 2010 que le contexte n'était pas favorable au développement de nouveaux projets, ni même à la structuration d'une prise en compte des questions de logement des jeunes sur le territoire départemental.

L'association, tout en restant mobilisée et mobilisable, avait donc fait le choix, de suspendre le projet d'essaimage de ses actions sur d'autres territoires du département de Seine Maritime et avait été contrainte, par les services de l'état, de reporter la réflexion partenariale qui avait été engagée sur la création d'un FJT soleil sur l'agglomération havraise.

Depuis quatre ans, l'association fait face à des restrictions budgétaires sur sa mission généraliste d'information et d'aide à la définition et à la mise en œuvre des projets logement, pour tous les jeunes du territoire de l'agglomération havraise de moins de 30 ans et termine, pour la 4^{ème} année consécutive, avec un résultat déficitaire structurel.

Malgré la dynamique d'anticipation qui avait été celle des administrateurs précédents et les projets de développement proposés par l'association depuis 2008, les membres du conseil d'administration font le constat que les difficultés perdurent et qu'il y a de nouveau nécessité de réagir.

C'est donc au regard de tous ces constats que les administrateurs du CLHAJ76, soucieux du maintien des actions auprès des jeunes de l'agglomération havraise et de leur développement sur d'autres territoires, proposent la motion d'orientation suivante :

- * Finaliser la réécriture du projet associatif, en tenant compte, dans le cadre d'une analyse partagée et prospective au sein d'un partenariat élargi, des évolutions du contexte.
- * Définir un plan d'actions visant à consolider et à développer l'économie de l'association.
- * Inscrire l'association comme partenaire des collectivités locales et territoriales dans leurs réflexions et la mise en œuvre de leur politique jeunesse.
- * Participer à toutes nouvelles dynamiques territoriales visant à faciliter l'accès au logement et la mobilité des jeunes sur le territoire Seine-marin.

Nos lieux d'accueil actuels

Accueil du public avec ou sans rendez vous

<u>Au Havre</u>	<u>A Gonfreville-l'Orcher</u>	<u>A Harfleur</u>	<u>A Montivilliers</u>
1 rue Lemaistre	Service jeunesse	Pôle de Beaulieu	Maison de la solidarité
Mardi / Jeudi / Vendredi de 13h30 à 18 h	Lundi de 14 h à 17 h	Jeudi de 9 h à 12 h	Mardi de 9 h à 12 h
Mercredi matin 9h/12h30			